

Nadiia VIT¹, Nataliia IVANOVA¹, Olena RUMYANTSEVA²

Université nationale Metchnikov d'Odessa, Ukraine

¹Département des langues étrangères des facultés des sciences humaines

²Département des langues étrangères des facultés des sciences physiques et naturelles

vit.nadya@ukr.net, nat-iva@ukr.net, alenarumyantseva1@gmail.com

PRINCIPES DU MULTILINGUISME ET DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE: ÉLABORATION DES PROGRAMMES COMMUNS DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES

Le 3^e Colloque international francophone en Ukraine "Langues, Sciences et Pratiques" a lieu à un moment particulièrement fondamental en ce qui concerne l'avenir de la construction européenne. Le dialogue entre les peuples et les cultures est essentiel à l'aube de l'entrée de notre pays dans l'Union Européenne. Dans cette perspective, il faut préparer les jeunes Ukrainiens à jouer un rôle actif dans une Europe multiculturelle et multilingue.

Le *Cadre national des certifications* qui établit la classification par niveau de qualification s'affirme comme un instrument utile au service de la politique éducative et sociale à l'échelle nationale contribuant efficacement à la résolution des tâches suivantes: introduire les normes éducatives et les principes européens visant à garantir et à améliorer la qualité de la

formation en tenant compte des exigences actuelles du marché du travail mais également des compétences nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles; promouvoir la reconnaissance nationale et internationale des certifications obtenues en Ukraine; établir la coordination efficace et l'interaction profonde entre le système éducatif et le marché du travail [1].

Le but de cette publication consiste à présenter les expériences acquises lors de l'élaboration des programmes dans le domaine de l'enseignement des langues étrangères (anglais, français, allemand) pour les étudiants (baccalauréats) spécialistes d'autres disciplines (scientifiques, techniques, sociales et humaines) à l'Université nationale I. I. Metchnikov d'Odessa. Autrement dit, il s'agit des programmes de l'acquisition des compétences linguistiques en langues étrangères, quelle que soit la langue étrangère étudiée.

Du point de vue académique, en soulignant leur valeur intrinsèque, ces programmes à visée professionnelle ont été conçus conformément aux notions clés et aux principes de *l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES)* (anglais : *European Higher Education Area (EHEA)*) et du *Cadre commun de référence du Conseil de l'Europe*. Par conséquent, l'équipe pédagogique a élaboré les programmes communs de 150 heures d'apprentissage (5 crédits) des langues étrangères sur objectifs spécifiques (100 heures de classe et 50 heures de travail indépendant/individuel) qui comprennent quatre modules (*COMMUNICATION EN MILIEU PROFESSIONNEL ET/OU UNIVERSITAIRE ; RECHERCHE D'INFORMATIONS RELATIVES, DE LA DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE* (par exemple, projet professionnel, projet d'étude et/ou de recherche) ; *PRESENTATIONS DANS UN ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET/OU ACADEMIQUE ; EMBAUCHE, PROCEDURE DE RECRUTEMENT, TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI*). Ainsi, les objectifs visés par le dernier module incluent les compétences dominantes comme : naviguer et rechercher une information sur Internet ; découvrir les marchés de l'emploi; trouver et intégrer les informations obtenues dans son projet professionnel ; rédiger un CV, une lettre de motivation; approfondir sa connaissance de soi ; mettre en valeur son expérience, ses aptitudes et ses compétences ; s'exprimer, interagir dans les situations de la vie professionnelle et académique; communiquer de façon professionnelle ; connaître des codes socioprofessionnels; préparer les entretiens d'embauche, apprendre à utiliser la communication non verbale et non écrite etc.

Donc, cet effort commun des spécialistes en langues étrangères met accent principalement sur leurs actions destinées à améliorer l'enseignement des langues étrangères, à développer la mobilité universitaire professionnelle, à encourager l'innovation scientifique, et à promouvoir le multilinguisme et la diversité culturelle.

Bibliographie

1. Національна рамка кваліфікацій / Постанова Кабінету Міністрів України № 1341 від 23 листопада 2011 р. "Про затвердження Національної рамки кваліфікацій" / [En ligne]. URL : <http://zakon4.rada.gov.ua/laws/show/1341-2011-п>.